

Paris, le 2 novembre 2011



**Stimuler la croissance inclusive
par une réglementation efficace
des partenariats public-privé**

Programme

Séance Spéciale du
Comité de la Politique de la Réglementation
et du Groupe de Travail IV du Programme
MENA-OCDE pour la Gouvernance

OCDE Centre de Conférence Salle 15

mena-governance@oecd.org
www.oecd.org/mena/governance

Informations de référence

Le Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance vise à moderniser la gouvernance publique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA). Le groupe de travail (GT) IV du Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance concentre son attention sur la prestation de services publics, les partenariats public-privé et la réforme de la réglementation. Ce GT est présidé par la Tunisie et co-présidé par le Canada, l'Italie et les Pays-Bas (pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'OCDE à l'adresse www.oecd.org/mena/governance).

La séance spéciale du Comité de la Politique de la Réglementation (RPC) et du GT IV se tiendra à la suite de la 4^e réunion du RPC (pour plus d'informations, consultez le site www.oecd.org/regreform). L'objectif de cette séance consiste à approfondir la compréhension commune des questions liées à la politique de la réglementation et à la réforme des partenariats public-privé dans les pays de la région MENA et de l'OCDE, ainsi qu'à fournir un forum pour l'échange des expériences, idées et bonnes pratiques.

Les principaux sujets à aborder au cours de cette réunion annuelle sont les suivants :

- i) Les facteurs de réussite de l'examen des lois existantes, pour éliminer les plus obsolètes et/ou inutiles
- ii) Les bonnes pratiques dans la conception et la gestion des cadres de gouvernance pour les partenariats public-privé, afin de stimuler la croissance inclusive
- iii) Le programme de travail du GT IV

Mercredi 2 novembre 2011

8:30 – 9:00 Inscription

9:00 – 9:30 Séance d'ouverture

Allocutions d'ouverture :

- **M. Jeroen Nijland**, Directeur, Groupe sur la Réforme Réglementaire, Ministère des Affaires Économiques, d'Agriculture et de l'Innovation, Pays-Bas, Président du Comité de la Politique de la Réglementation et Co-Président du Groupe de travail IV du Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance.
- **M. Rolf Alter**, Directeur, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE.

Déclarations d'ouverture :

- **M. Kheireddine Ben Soltane**, Conseiller juridique, Premier Ministère, Tunisie, représentant le Président du Groupe de travail IV du Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance.
- **S. E. M. Johannes Westerhoff**, Ambassadeur, Délégation de l'Allemagne auprès de l'OCDE, représentant le Co-Président du Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance.
- **S. E. M. Carlo Maria Oliva**, Ambassadeur, Délégation d'Italie auprès de l'OCDE, représentant le Co-Président du Groupe de travail IV du Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance.

9:30 – 10:45 Séance 1 : Facteurs de réussite de l'examen de la législation existante

Président : M. Jeroen Nijland, Directeur, Groupe sur la Réforme Réglementaire, Ministère des Affaires Économiques, d'Agriculture et de l'Innovation, Pays-Bas.

Lorsque les circonstances changent, il peut arriver que des dispositions réglementaires deviennent obsolètes. L'examen de la législation en vigueur est l'une des priorités absolues dans le contexte du processus de transition en cours dans la région MENA. Les objectifs de cet examen sont de remettre en question et d'évaluer les lois existantes, ainsi que d'aider à comprendre ce qu'il est nécessaire de réglementer et comment le faire : il contribue ainsi à une réglementation de qualité qui crée un environnement favorable à une croissance durable et inclusive. En outre, un passage en revue approfondi de la législation accroît la transparence et la clarté, car il permet d'éliminer les lois obsolètes et/ou inutiles.

L'expérience de l'OCDE démontre que certains axes de réflexion sont essentiels à la réussite de l'examen des réglementations existantes. Cette séance explore les éléments définissant un examen réussi et aborde les instruments disponibles pour fournir des réglementations de qualité.

- **S. E. M. Khalil Karaja Al-Rifai**, Vice-Ministre de la Justice, Autorité Palestinienne.
- **M. Daniel Trnka**, Analyste politique, Division des Politiques Réglementaires, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE.
- **M. Alaa Kotb**, Vice-Président du Conseil d'État, Égypte.
- **M. Alfonso Carballo**, Directeur Général, Commission Fédérale de l'Amélioration de la Réglementation, Mexique.

10:45 – 11:15 Pause café

11:15 – 12:30	Séance 2 : Partenariats public-privé – exemples des pays MENA et des pays membres de l'OCDE
<p><i>Président : M. Jeroen Nijland, Directeur, Groupe sur la Réforme Réglementaire, Ministère des Affaires Économiques, d'Agriculture et de l'Innovation, Pays-Bas.</i></p> <p>Les partenariats public-privé (PPP) peuvent jouer un rôle crucial dans l'augmentation de l'investissement, ainsi que dans l'apport d'efficacité et de savoir-faire, composantes particulièrement recherchées du développement de l'infrastructure essentielle pour soutenir le dynamisme économique, la création d'emplois et la croissance inclusive dans les pays de la région MENA. Les partenariats public-privé sont de grands projets de marchés publics qui nécessitent une organisation institutionnelle, juridique et réglementaire appropriée. Cette session se concentrera sur les initiatives actuelles de partenariats public-privé pour la création d'infrastructures dans la région MENA et les pays OCDE. Les délégués des pays MENA et OCDE présenteront les projets de partenariats public-privé passés et actuels, ainsi que les outils de financement. Ils présenteront en outre les obstacles rencontrés et débattront de l'organisation des futurs partenariats public-privé à la lumière du processus de transition.</p> <p><i>Orateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • S. E. M. Ahmed Jehani, Ministre de la Reconstruction, Libye. • Mme Celine Kauffmann, Économiste, Division des Politiques Réglementaires, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE. • S. E. M. Abdellatif Najdawi, Secrétaire Général, Bureau de législation, Premier Ministère, Jordanie. • M. Javier Encinas, Directeur, Unité Internationale, Infrastructure, Département du Trésor de Sa Majesté, Royaume-Uni. 	
12:30 – 14:00	<i>Pause déjeuner</i>
14:00 – 16:00	Séance 3 : Bonnes pratiques dans les partenariats public-privé – Etablissement de cadres de gouvernance
<p><i>Président : M. Jeroen Nijland, Directeur, Groupe sur la Réforme Réglementaire, Ministère des Affaires Économiques, d'Agriculture et de l'Innovation, Pays-Bas.</i></p> <p>Au cours de cette séance, les participants rapprocheront l'expérience des pays de la région MENA de l'organe des bonnes pratiques de l'OCDE et des outils sur la bonne gouvernance des PPP, en se basant sur le travail du Réseau des Hauts responsables du budget sur les partenariats public-privé, de l'équipe des HRB et du Comité de la politique de la réglementation de l'OCDE. Lors de cette séance, les participants présenteront le rapport des résultats du dernier dialogue régional sur les PPP qui s'est tenu lors de la réunion du Réseau des Hauts responsables du budget (HRB-MENA) des 21-22 septembre à Beyrouth. Cette séance aura également pour but de présenter l'expérience actuelle des pays de l'OCDE en matière d'examens afin d'identifier les faiblesses du système actuel et d'analyser de quelle manière le cadre de la gouvernance des PPP des pays peut être amélioré afin d'optimiser les ressources dans le secteur public, d'augmenter l'efficacité du mécanisme de passation et de garantir plus de transparence et de responsabilité des autorités concernées (pouvoirs adjudicateurs, organes de supervision ou instances réglementaires, par exemple). Les délégués sont encouragés à discuter des options appropriées pour les examens des PPP dans le contexte du Partenariat de Deauville, afin d'améliorer leur cadre réglementaire.</p>	

Orateurs :

- **M. Ian Hawkesworth**, Analyste des Politiques, Division du budget et les dépenses publiques, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE.
- **M. Mohamed Tangi**, Conseiller auprès du Ministre, Secrétariat Général du Gouvernement, Maroc.
- **M. Mustafa Mecit**, Expert, Ministère de Développement, Turquie.
- **M. Henry Marty-Gauquié**, Directeur, et **M. Julien Serre**, Chargé de gestion du Fonds fiduciaire de la FEMIP, Banque Européenne d'Investissement.

Table ronde

16:00 – 16:30

Pause café

16:30 – 17:00

Séance 4 : Conclusions et futur programme de travail du GT IV MENA-OCDE

Président : M. Jeroen Nijland, Directeur, Groupe sur la Réforme Réglementaire, Ministère des Affaires Économiques, d'Agriculture et de l'Innovation, Pays-Bas.

Cette séance visera à résumer le rôle des cadres réglementaires dans la stimulation de la croissance inclusive et à relier la discussion aux projets en cours et à venir du GT IV MENA-OCDE. Les délégués discuteront également des perspectives pour l'utilisation des instruments de l'OCDE dans leurs contextes nationaux tels que les recommandations et les standards de l'OCDE. En outre, des délégués de l'Autorité Palestinienne présenteront l'Initiative MENA-OCDE pour l'Appui à l'Autorité Palestinienne dans le domaine de la consultation sur la réglementation et d'élaboration des lois, et discuteront du progrès dans la mise en œuvre de ce projet. Le Centre Régional d'Expertise pour la Qualité de la Réglementation fournira également un aperçu de son travail sur les cadres de qualité réglementaire, qui tiennent compte de l'approche genre, ainsi que de ses activités de formation à venir.

Orateurs :

- **M. Kheireddine Ben Soltane**, Conseiller juridique, Premier Ministère, Tunisie.
- **M. Amer Shaheen**, Directeur, Département juridique, Bureau du Président et **M. Imad Hammad**, Directeur, Conseil des Ministres, Autorité Palestinienne.
- **M. Nick Malyshev**, Chef de la Division des politiques réglementaires, Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE.